



**MAIRIE D'ORNEX**

Département de l'Ain  
République Française

DEC 2025 11 20 041

## **DÉCISION DU MAIRE PRISE SUR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Extension du réseau électrique pour le raccordement à l'armoire de commande de feu tricolore rue des Fins**

Monsieur le Maire de la commune d'Ornex,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22 ;

**VU** la délibération D2024 16 05 059 du 16 mai 2024 portant délégation du conseil municipal au Maire ;

**VU** le code de la commande publique ;

**VU** le Budget Primitif 2025 ;

**VU** l'avant projet sommaire d'alimentation électrique RAC-ALP-25-002466 - 6 RUE DES FINS - ORNEX ;

**VU** le devis N°RA24250024660001 du 17/11/2025 - Référence de l'affaire : RA242550024660002 d'un montant de 8 929.20 euros HT, soit 10 715.04 euros TTC pour la réalisation des travaux de raccordement ;

**CONSIDÉRANT** que cette décision annule et remplace la décision DEC 2025 07 18 027 du 118 juillet 2025 ;

**CONSIDÉRANT** que, dans le cadre de l'installation d'un feu tricolore dans la rue des Fins, il est nécessaire de procéder à l'extension du réseau électrique afin de permettre le raccordement de l'armoire de commande du feu tricolore ;

**CONSIDÉRANT** que la gestion du réseau électrique est assurée par la société ENEDIS ;

**CONSIDÉRANT** que seul ENEDIS est habilité à réaliser ces interventions techniques sur les ouvrages électriques reliant les installations au réseau public de distribution d'électricité.

### **DÉCIDE**

**DE VALIDER** l'offre de la société ENEDIS pour les travaux raccordement de l'armoire de commande du feu tricolore rue des Fins, pour un montant de 8 929.20 € HT, soit 10 715.04 € TTC.

Fait à Ornex, le 20 novembre 2025

Le Maire  
Olivier GUICHARD

Affiché le : 24 novembre 2025

La présente décision est inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal et il sera procédé à son affichage.

La présente décision est transmise à :

- Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Gex
- Monsieur le receveur de la collectivité

chargé, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision